

# COMMUNE DE CHARRAT

1 : 10 000

# PLAN DE ZONES N° 2

- PERIMETRE DE CONSTRUCTION (c.f. PLAN DE ZONE N°1)

  - RISQUE MOYEN D'EROSION AVEC CHUTES DE PIERRES
  - FORET ET ZONE D'AFFECTATION DIFFEREE
  - ZONE DE PROTECTION DU PAYSAGE
  - ZONE DE PROTECTION DE LA NATURE
  - ZONE AGRICOLE DE PLAINE
  - ZONE AGRICOLE DE COTEAU
  - ZONE DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE

